

## REPONSES AU MEMOIRE DU PROMOTEUR

L'objet du procès-verbal de synthèse est de communiquer au porteur de projet, la synthèse des observations écrites ou orales recueillies au cours de l'enquête publique afin de lui permettre d'avoir connaissance aussi complète que possible des préoccupations ou suggestions exprimées par le public ayant participé à l'enquête publique.

Dans la remise des documents, je ne dresse pas de bilan, je vous remets simplement les documents suivants :

- Registre papier de Méréglise : 13 déclarations + courriers
- Registre papier de Montigny-le-Chartif : 18 déclarations + 1 courrier
- Registre papier de Vieuvicq : 29 déclarations + 19 courriers.
- Une pétition recueillie par l'association ADERT de 226 signatures
- La copie d'un courrier de Monsieur et Madame Hamet avec photos qui m'a été remis à la fin de la permanence du samedi 04/01/2020.
- Un dossier réalisé par Madame Marie Lydia qui signale des incohérences dans les dossiers avec photomontages.

**Où voyez-vous que je dresse le bilan**, je n'ai même pas noté dans les registres, les favorables et les défavorables.

Dans son bilan, (quel bilan) le commissaire enquêteur n'intègre pas les signataires de la pétition. Je vous ai remis la pétition en mains.

Conformément au bilan (où est le bilan) dressé par le commissaire enquêteur dans son procès-verbal du 08/01/2020, notre analyse des observations portera donc sur l'ensemble des avis et observations déposés dans le cadre strict de contributions mis en place par la Préfecture d'Eure et Loir : registres Mairies, registre dématérialisé, courriers, emails.

Je pense que vous avez décidé cette méthode, mais je vous l'ai dit, je ne peux pas faire fi de cette pétition

Voyez avec vos responsables, **et montrer le bilan** que je vous ai remis, le 08 janvier 2020 je souhaiterais que vous revoyez ce paragraphe qui est absolument faux.

Vous avez décidé de ne pas prendre en compte dans vos calculs les signataires de la pétition, les en ai pris dans mes conclusions motivées.(191)

Je suis très surpris de cette méthode, par contre je vous rappelle le message du 10/01/2020 me signalant le nombre de signataires de la pétition n'étant pas en double.

Je suis peiné d'être obligé de vous contredire, cela fait 15 ans que je fais des enquêtes C'est la première fois que cela m'arrive. Prenez vos responsabilités